

Les droits de l'adhérent

Information

Tu recevras chaque mois CFDT Magazine et une information fédérale régulière.

Droit d'expression

Tu seras consulté sur les choix de la CFDT dans ton entreprise en terme de revendications, d'actions syndicales, de signatures éventuelles d'accord...

Déferse personnalisée

La CFDT dispose d'un réseau important de juristes, d'avocats, de conseillers prud'homaux et de militants formés en matière de droit du travail.

Formation

Pour mieux connaître tes droits, pour exercer un mandat syndical, la formation reste un élément majeur.

Réduction d'impôt

La cotisation syndicale donne droit à une réduction (ou crédit) d'impôt égale à **66%** des sommes versées.

CNAS

Caisse Nationale d'Action Syndicale

Une défense juridique prise en charge par un défenseur agréé ou par un avocat des procédures juridiques liées à votre contrat de travail.

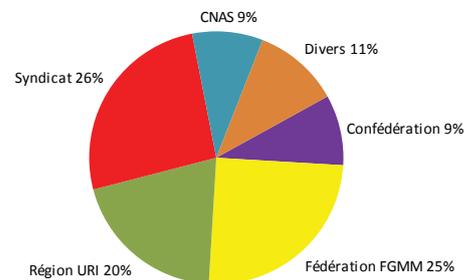
Un soutien financier en cas de grève : La CFDT est la seule organisation syndicale à verser une indemnité journalière en cas de grève à tous ses adhérents dès le troisième jour de grève.

A quoi sert ta cotisation ?

La cotisation permet à la CFDT de fonctionner de façon indépendante de toute pression politique ou patronale.

Elle permet notamment :

- de payer les salariés de l'organisation, le téléphone, l'électricité, les loyers...
- de former gratuitement les militants au droit social lorsque son entreprise le refuse.
- de se doter de services juridiques...



Syndicat CFDT des Travailleurs dans la Métallurgie d'Île de France (Sud et Est)

**SYMÉTAL
Francilien**

Vos contacts

Massy

14 rue du Chemin des Femmes
91300 Massy
09 61 00 00 02
contact@symetal.fr

Permanences

Du lundi au jeudi : 9h30 - 12h
14h00 - 17h00

Le vendredi : 9h30 - 12h

